



Envoyé en préfecture le 02/10/2019

Reçu en préfecture le 02/10/2019

Affiché le 01/10/2019 SLOW

ID : 050-200067205-20191002-DEL2019_128-DE

SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2019

Date d'envoi de la convocation : 18 septembre 2019

Nombre de membres : 221

Nombre de présents : 167

Nombre de votants : 188

(à l'ouverture de la séance)

Secrétaire de séance : Pascal ROUSSEL

L'an deux mille dix-neuf, le **Mardi 24 Septembre**, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, dûment convoqué, s'est réuni au complexe sportif Marcel Lechanoine de Valognes à **18 h 00** sous la présidence de Jean-Louis VALENTIN, président.

Etaient présents :

ADE André, AMIOT Sylvie, AMIOT André, ARLIX Jean, ARRIVÉ Benoît, ASSELINE Yves, BARBÉ Stéphane, BARBEY Hubert, BAUDIN Philippe, BELHOMME Jérôme, BERTEAUX Jean-Pierre, BESUELLE Régine, BOUILLON Jean-Michel, BRIENS Eric, BROQUAIRE Guy, BURNOUF Elisabeth, BUTTET Guy, CAPELLE Jacques, ANNE Jean-Pierre suppléant de CASTELEIN Christèle, CATHERINE Arnaud, CATHERINE Christian, CAUVIN Bernard, CHARDOT Jean-Pierre, CHEVEREAU Gérard, COLLAS Hubert, COQUELIN Jacques, CROIZER Alain, D'AIGREMONT Jean-Marie, DELAPLACE Henri, DELAUNAY Sylvie, DELESTRE Richard (jusqu'à son départ à 21h22), DENIAUX Johan, DENIS Daniel, DESTRES Henri, DIESNY Joël, DUBOST Michel, DUCHEMIN Maurice, DUCOURET Chantal, DUFOUR Luc, DUPONT Claude, FAGNEN Sébastien, FAUCHON Patrick (jusqu'à son départ à 20h52), FAUDEMÉR Christian, FEUARDANT Marc, FEUILLY Emile, FEUILLY Hervé, FONTAINE Hervé, FRANCOISE Bruno, GANCEL Daniel, GAUCHET Marc, GIOT-LEPOITTEVIN Jacqueline, GODAN Dominique, GODIN Guylaine, GOLSE Anne-Marie, GOMERIEL Patrice, GOSELIN Bernard, GOSELIN-FLEURY Geneviève, GOSSWILLER Carole, GOUREMAN Paul (jusqu'à son départ à 20h40), GROULT André, GRUNEWALD Martine, GUERIN Alain, HAIZE Marie-Josèphe, HAMEL Bernard, HAMELIN Jacques, HAMELIN Jean, HAMON Myriam, HARDY René, HAYE Laurent, HEBERT Dominique, GIROUX Bernard suppléant de HENRY Yves, CATELAIN Pierre suppléant de HOULLEGATTE Valérie, HUBERT Christiane (jusqu'à son départ à 20h55), HUBERT Jacqueline, HUET Catherine, JOLY Jean-Marc, JOUAUX Joël, JOURDAIN Patrick, LAFOSSE Michel, LAHAYE Germaine, LAINÉ Sylvie, LAMORT Philippe, LACOUR Sylvain suppléant de LAMOTTE Jean-François, LAMOTTE Noël (jusqu'à son départ à 21h12), LATROUITE Serge, LAUNOY Claudie, LE BEL Didier, LE BRUN Bernadette, LE DANOIS Francis, LE MONNYER Florence (jusqu'à son départ à 22h08), LEBARON Bernard, LEBONNOIS Marie-Françoise, LEBRETON Robert, LEBRUMAN Pascal, LECHEVALIER Guy, LECOQ Jacques, LECOURT Marc, LECOUCVEY Jean-Paul, LEFAIX-VERON Odile, AUBERT Maurice suppléant de LEFAUCONNIER Jean, LEFEVRE Hubert, LEGER Bruno, LEGOUPIL Jean-Claude, LEJAMTEL Ralph (jusqu'à son départ à 21h22), LEMARÉCHAL Michel, LEMENUÉL Dominique, LEMOIGNE Jean-Paul, LEMONNIER Charles suppléant de LEMONNIER Hubert, HERVY Isabelle suppléante de LEMYRE Jean-Pierre, LEONARD Christine, LEMONNIER Thierry (jusqu'à son départ à 21h12), LEPETIT Jacques, LEPETIT Jean, LEPETIT Louissette, LEPOITTEVIN Gilbert, LEQUERTIER Joël, LEQUILBEC Frédéric (jusqu'à son départ à 21h31), LERENDU Patrick, LESEIGNEUR Hélène, LETERRIER Richard, LETRECHER Bernard, LINCHENEAU Jean-Marie (à partir de 20h40), MABIRE Caroline, MABIRE Edouard, MAGHE Jean-Michel, MAIGNAN Martial, MARGUERIE Jacques, MARGUERITTE David, MARIE Jacky, MARIVAUX Isabelle,

Délibération n° DEL2019_128

Envoyé en préfecture le 02/10/2019

Reçu en préfecture le 02/10/2019

Affiché le

SLO

ID : 050-200067205-20191002-DEL2019_128-DE

MARTIN Serge, MAUQUEST Jean-Pierre, MELLET Christophe, MELLET Daniel, MESNIL Pierre, MIGNOT Henri, MONHUREL Pascal, MOUCHEL Evelyne, MOUCHEL Jean-Marie, NICOLAÏ Michel, ONFROY Jacques, PARENT Gérard, PELLERIN Jean-Luc, PILLET Patrice, POISSON Nicolas, POTTIER Bernard, POUTAS Louis, PRIME Christian, REBOURS Sébastien, RENARD Jean-Marie, RODRIGUEZ Fabrice, ROUSVOAL Camille, ROUSSEAU Roger, ROUSSEL Pascal, ROUXEL André, SARCHET Jean-Baptiste, SCHMITT Gilles, SEBIRE Nelly, SOURISSE Claudine, TAVARD Agnès, TIFFREAU Danièle, TRAVERT Hélène, VALENTIN Jean-Louis, VARENNE Valérie (jusqu'à son départ à 21h22), VIGER Jacques, VILLETTE Gilbert, VILTARD Bruno (jusqu'à son départ à 21h12), VIVIER Nicolas (jusqu'à son départ à 22h08).

Ont donné procurations :

AMIOT Guy à DESTRES Henri, ANTOINE Joanna à HUBERT Jacqueline, BASTIAN Frédéric à CATHERINE Christian, BOURDON Cyril à FRANCOISE Bruno, BURNOUF Hervé à SOURISSE Claudine, CAUVIN Joseph à HAMELIN Jacques, DIGARD Antoine à MONHUREL Pascal, DRUEZ Yveline à BELHOMME Jérôme, GESNOUIN Marie-Claude à SEBIRE Nelly, GODEFROY Annick à TAVARD Agnès, HAMON-BARBE Françoise à MAGHE Jean-Michel, HUBERT Christiane à BESUELLE Régine (à partir de son départ à 20h55), LEMONNIER Thierry à LAMOTTE Noël (à partir de son départ à 21h12), LEQUILBEC Frédéric à HUET Catherine (à partir de son départ à 21h31), LE PETIT Philippe à D'AIGREMONT Jean-Marie, LERECULEY Daniel à GODIN Guylaine, LESENECHAL Guy à LEBRUMAN Pascal, LOUISET Michel à ROUXEL André, MARTIN Yvonne à PELLERIN Jean-Luc, PEYPE Gaëlle à BROQUAIRE Guy, PIQUOT Jean-Louis à VILLETTE Gilbert, REVERT Sandrine à ASSELINE Yves, THEVENY Marianne à HEBERT Dominique, TISON Franck à FAGNEN Sébastien, VILTARD Bruno à LEPETIT Jacques (à partir de son départ à 21h12)

Excusés :

ANNE Philippe, BALDACCI Nathalie, BAUDRY Jean-Marc, BELLIOU-DELACOUR Nicole, BESNARD Jean-Claude, BRECY Rolande, BROQUET Patrick, CAUVIN Jean-Louis, CHOLOT Guy, DESQUESNES Jean, FALAIZE Marie-Hélène, GILLES Geneviève, GIOT Gilbert, GOSSELIN Albert, GUERARD Jacqueline, HOULLEGATTE Jean-Michel, HUET Fabrice, JEANNE Dominique, JOZEAU-MARIGNE Muriel, LAGARDE Jean, LALOË Evelyne, LECHEVALIER Michel, LEFAUCCONNIER François, LEFEVRE Noël, LEFRANC Bertrand, LEQUERTIER Colette, LEVAST Jean-Claude, MATELOT Jean-Louis, MAUGER Michel, PINABEL Alain, POIDEVIN Hugo, VIGNET Hubert

Délibération n° DEL2019_128
OBJET : Fonds de concours aux communes

Exposé

La commission des fonds de concours s'est réunie le 28 juin pour examiner les dossiers présentés au titre de l'exercice 2019.

Les demandes ont été examinées sur la base des critères adoptés par le conseil communautaire.

Le montant annuel sur trois ans a été fixé à 2,5M€ et il est réparti en trois axes :

- Axe 1 : projets qui participent à l'atteinte des objectifs de la feuille de route stratégique de la CAC (1M€),
- Axe 2 : projets portant sur la restitution des compétences rétrocédées aux communes (0,9M€),
- Axe 3 : projets d'équilibre territorial (0,6M€).

L'intervention communautaire porte sur le montant du reste à charge des dépenses d'investissement de la commune. Les montants planchers pour l'éligibilité des opérations sont de 50k€ pour l'axe 1, 10k€ pour l'axe 2 et 5k€ pour l'axe 3. Le taux maximum d'aide publique a été fixé à 70%. L'intervention communautaire est plafonnée pour l'axe 1 à 170k€, pour l'axe 2 à 150 k€ et pour l'axe 3 à 50k€. Le taux d'intervention sur le reste à charge est de 40% en axe 1 et 2 et 30% pour l'axe 3. Un abattement forfaitaire sur les dépenses éligibles est pratiqué sur les dossiers producteurs de revenus : 20% sur les salles de convivialité et 40% sur les immeubles loués.

Suite à l'examen des dossiers, l'engagement financier 2019 s'élève à 1 726 577€ tous axes confondus. Hors dotation 2020, le disponible pour le prochain exercice est de 849 826€. Le montant des dossiers dont l'examen est reporté en 2020 s'élève à 563 228€. Il s'agit généralement des dossiers dont le plan de financement n'était pas finalisé à la date de la commission. A noter que l'axe 3 est fortement sollicité. La maquette financière est jointe en annexe.

Par ailleurs, suite à différentes demandes, la commission a proposé une modification du règlement en autorisant le versement d'un acompte de 50 % de la somme accordée selon les conditions suivantes :

- que la commune justifie de 50% des dépenses prévisionnelles,
- que l'acompte ainsi calculé soit supérieur ou égal à 3 000€.

Délibération

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le règlement d'attribution des fonds de concours adopté par le conseil communautaire en séance du 28 septembre 2018,

Vu l'avis de la commission des fonds de concours du 28 juin 2019 portant adoption de la maquette financière au titre de 2019 et la proposition de la commission ouvrant droit au versement d'acomptes,

Vu l'avis favorable de la Inter-Commission Administration Générale et Finances,

Le conseil communautaire a délibéré (Pour : 178 - Contre : 0 - Abstentions : 4) pour :

- **Adopter** la maquette financière des fonds de concours 2019 qui lui est présentée en annexe à la présente,
- **Approuver** les montants attribués à chaque maître d'ouvrage,
- **Modifier** le règlement d'attribution en instaurant la possibilité de percevoir un acompte de 50 % de la somme prévisionnelle accordée dès lors que le maître d'ouvrage justifie d'au moins 50 % des dépenses acquittée et que l'acompte calculé soit supérieur ou égal à 3 000 €,
- **Autoriser** le versement des fonds de concours dans le respect du règlement et sur présentation des pièces justifiant la réalisation du projet,
- **Autoriser** le Président, le Vice-président ou le Conseiller délégué à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
- **Dire** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Caen (Calvados) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.
- **Dire** que le Président et le Directeur Général des Services de la Communauté d'Agglomération seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

LE PRESIDENT,

Jean-Louis VALENTIN

Envoyé en préfecture le 02/10/2019

Reçu en préfecture le 02/10/2019

Affiché le **01/10/2019**

ID : 050-200067205-20191002-DEL2019_128-DE

Maitre d'ouvrage	Objet	Axe 1	Axe 2	Axe 3	Coût opération HT - Dépense éligible en investissement	Coût	Subventions obtenues Taux d'aide publique	Reste à charge	Montant accordé
AUMEVILLE LESTRE	Réfection voirie			x	20 113 €	20 113 €	Pas de subventions	20 113 €	6 034 €
BARNEVILLE	Aménagement abords abri canot SNSM			x	67 950 €			67 950 €	Report 2020
BRETTEVILLE	Renovation salle polyvalente			x	262 233 € Abbatement 20%	262 233 €	DETR : 105 000 € 40% Location 20% Coût	104 786 €	26 117 €
BRICQUEBEC EN COTENTIN	Refection et restructuration des rues en cœur de villes			x	615 590 €	615 590 €	DETR : 47700€ 20%	567 890 €	50 000 €
CARNEVILLE	Aménagement parking salle de convivialité et mairie			x	19 988 €	19 988 €	DETR : 7995€ 40%	11 993	3 598 €
CHERBOURG EN COTENTIN	Réhabilitation salle plat chemin et imangin'art	x			1 818 208 €	1 818 208 €	DETR : 68 000 €	1 750 208 €	170 000 €
CHERBOURG EN COTENTIN	Travaux de sauvegarde du Complexe chantereyne	x			312 500 €	312 500 €		312 500 €	125 000 €
CHERBOURG EN COTENTIN	Rénovation du gymnase Nordez			x	812 666 €	812 666 €	Région : 162533€ Département : 162533€ 40% Contrat de territoire	650 133 €	50 000 €
CHERBOURG EN COTENTIN	Rénovation du COSEC La Saillanderie	x			1 304 166 €	1 304 166 €	Région : 260833€ Département : 260833€ 40% Contrat de territoire	782 500 €	170 000 €
COLOMBY	Aménagement d'un point d'arrêt sécurisé au hameau Ravan - Aire de covoiturage			x	66 144 €	66 144 €		66 144 €	Report 2020

COUVILLE	Report 2020	85 438 €	DETR : 25 000 € 23 %	111 438 €	111 438 €	x	111 438 €	111 438 €	DETR : 25 000 € 23 %	111 438 €	Report 2020
<u>Création d'un terrain multisport extérieur</u>						x					
<u>Construction d'une classe maternelle à l'école primaire</u>						x					32 383 €
<u>Aménagement voirie</u>						x					20 692 €
<u>Accessibilité de l'école et construction d'un préau</u>						x					50 000 €
<u>Aménagement et extension d'un local pour accueillir des enfants de 0 à 16 ans</u>						x					50 000 €
<u>Aménagement voirie</u>						x					42 924 €
<u>Agrandissement cimetière</u>						x					Non éligible
<u>Aménagement de l'enclos paroissial</u>						x					Report 2020
<u>Aménagement du complexe sportif</u>											Report 2020
<u>Travaux d'accessibilité du cimetière et de l'église</u>						x					5 939 €
<u>Sécurisation du bourg avec pose de feux tricolores</u>						x					11 343 €
<u>Mise en place d'une aire de jeu</u>						x					3 832 €
<u>Construction d'un boulodrome couvert</u>						x					32 779 €
<u>Travaux de restauration de l'église et du clocher</u>						x					50 000 €
<u>Aménagement voirie</u>						x					49 747 €

Envoyé en préfecture le 02/10/2019

Reçu en préfecture le 02/10/2019

Affiché le



ID : 050-200067205-20191002-DEL2019_128-DE

LE VICEL	Réfection de voirie				24 952 €	24 952 €	Pas de subventions	24 952 €	7 486 €
LES PIEUX	Aménagement d'une liaison verte piétons / vélos du bourg des pieux jusqu'à la plage de sciotoit	x			420 540 €	420 540 €	Amendes de police : 46 000 € 10,9%	374 540 €	149 816 €
LIEUSAIN	Aménagement d'un logement social	x			147 836 €	147 836 €		88 702 €	26 610 €
MARTINVEST	Agrandir une garderie périscolaire et un centre de loisir	x			493 173 €	493 173 €	Attente CAF : 60000€ ? FIR : 50000€ DETR : 123292€	259 881 €	50 000 €
MONTAIGU LA BRISETTE	Aménagement du parking de la salle de convivialité - Reprofilage	x			90 000 €	90 000 €	DETR : 36 000€ 40%	54 000 €	16 200 €
OZEVILLE	Aménagement des abords de l'église et de la mairie	x			62 000 €	62 000 €	DETR : 18000 € amendes de police : ? 40%	44 000 €	13 200 €
PIERREVILLE	Rejoindre la façade mairie	x			16 376 €	16 376 €		16 376 €	Non éligible
PIERREVILLE	Rejoindre la façade logement	x			8374 €	8 374 €		5 024 €	Non éligible
PORTBAIL	Construction d'une salle de motricité	x			447 080 €	447 080 €	DETR : 65000€ 65%	382 080 €	50 000 €
PORTBAIL	Création liaison douce	x			74 664 €	74 664 €		74 664 €	29 866 €
PORTBAIL	Construction d'une salle omnisports pour le collège de la Côté des isles	x			2 170 000 €	2 170 000 €	DETR : 93 333€ CT CD : 200 000 € Agglo : 300 000 € Région : en cours 27 %	1 576 667 €	Report 2020
QUETTEHOU	Remplacement du sol tennis complexe sportif du Vaupreux	x			370 000 €	83 100 €		83 100 €	33 240 €
QUINEVILLE	Réfection voirie	x			370 000 €	370 000 €	En cours	370 000 €	Report 2020
RAUVILLE LA PLACE	Aménagement voirie	x			47 166 €	47 166 €		47 166 €	14 150 €

REVILLE	<u>Création d'une cuisine scolaire</u>				x	200 160 €	200 160 €	135 387 €	Leader : 20000€ Contrat ruralité : 11773€ DETR : 33000€ 16%	40 616 €
REVILLE	<u>Création d'un restaurant scolaire</u>				x	66 890 €	66 890 €	26 756 €	DETR : 40134€ 60%	6 689 €
REVILLE	<u>Sécurisation cheminement et belvédère</u>				x	40 000 €	40 000 €	40 000 €		Report 2020
SAINT GERMAIN DE TOURNEBUT	<u>Aménagement parking bourg</u>				x	130 000 €	130 000 €	64 200 €	DETR : 52000€ 40% Amendes de police : 13800€ Conseil	19 260 €
SAINT JACQUES DE NEHOU	<u>Construction Maison Assistantes Maternelles</u>				x	341567€ Abbattement 40%	341 567 €	144 940 €	départemental : 60000€ 17%	42 470 €
SAINT LO D'OURVILLE	<u>Renaturation des cours d'eau de la "Dielle" et du "Genetot"</u>				x	43 896 €	43 896 €	30 728 €	AESN : 13168€	9 218 €
SAINT MARTIN D'AUDOUVILLE	<u>Dégradage et lavage des murs extérieurs mairie</u>				x	17 130 €	17 130 €	17 130		Non éligible
SAINT PIERRE EGLISE	<u>Sécurisation voirie</u>				x	12 105 €	12 105 €	8 474 €	Amendes de police : 3631€ 30%	2 542 €
SAINT VAAST LA HOUGUE	<u>Création liaison douce</u>		x			200 000 €	200 000 €	115 994 €	Contrat territoire : 44966€ DETR : 26400 € 20%	46 398 €
SAUXEMESNIL	<u>Aménagement d'une liaison douce piétonne dans le centre bourg de Ruffosses</u>		x			169 295 €	169 295 €	135 481 €	DETR : 33 814 € 20%	54 192 €
SOTTEVAST	<u>Aménagement du bourg phase 2</u>				x	221 945 €	221 945 €	221 945 €		Report 2020
SOTTEVILLE	<u>Aménagement voirie aire de collecte de déchets</u>			x		21 740 €	21 740 €	21 740 €		8 696 €

Envoyé en préfecture le 02/10/2019

Reçu en préfecture le 02/10/2019

Affiché le



ID : 050-200067205-20191002-DEL2019_128-DE